



RÉINSERTION
SOCIO-ÉCONOMIQUE
DES MIGRANTS



APPEL A CANDIDATURES

Référence du marché : 17GDH0C013-Eval intermédiaire

Pays : Tunisie

Intitulé du marché : Evaluation intermédiaire du projet « Dispositif de réinsertion des migrants »

Nature du marché : Service

Contact : Expertise France
Mme Iris PRIFTI
Iris.prifti@expertisefrance.fr





1. Présentation du projet Dispositif de réinsertion des migrants

Le projet de Dispositif de réinsertion socio-économique des migrants de retour est la troisième composante du programme ProGreS Migration Tunisie financé par la fenêtre Afrique du Nord du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) de l'Union européenne.

L'objectif global du programme est de favoriser la mise en place d'un système de gouvernance de la migration basé sur le droit en Tunisie à travers : i) l'Appui à l'opérationnalisation de la Stratégie nationale migratoire en soutenant les institutions tunisiennes impliquées dans la mise en œuvre et le monitoring de cette Stratégie ; ii) le Renforcement de la contribution de la diaspora au développement socio-économique du pays (à travers l'appui à l'investissement et à la création d'entreprises et d'emplois) ; iii) l'Accompagnement à la réinsertion sociale et économique des migrants tunisiens de retour, de façon à garantir la dignité des personnes et la pérennité de leurs projets de réinsertion et iv) la Contribution au développement de mécanismes efficaces pour aborder la problématique de la migration au niveau local à travers des initiatives d'intégration économique et sociale dans les régions affectées par la migration.

Le projet de Dispositif de réinsertion, qui constitue la 3ème composante de ProGreS Migration Tunisie, œuvre à ce que la réinsertion socio-économique de Tunisiens de retour de pays de l'UE soit accompagnée et consolidée par le biais d'un Dispositif tunisien proposant une palette de services adaptés et coordonnés : accueil, information et orientation des migrants tunisiens de retour ; suivi, prise en charge de dossiers d'aides et application de procédures administratives en lien avec l'accompagnement social, l'accompagnement à l'emploi et l'accompagnement à la création d'entreprise.

Le Dispositif de réinsertion sera mis en place dans le cadre d'une structure déployée par l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE) au niveau de son bureau central à Tunis et de ses bureaux régionaux de Sfax et de Médenine qui seront les antennes régionales du Dispositif.

Le fonctionnement du Dispositif de réinsertion reposera sur un système organique qui fait intervenir, dans cette même structure, les 3 acteurs publics clés de la réinsertion que sont l'OTE, la Direction Générale de la Promotion sociale (DGPS) et l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendants (ANETI) dans le cadre d'une coordination et d'entente interinstitutionnelle afin d'optimiser la prise en charge et l'orientation des citoyens de retour afin de faciliter leur parcours de réinsertion.

La mise en place du Dispositif de réinsertion, l'élaboration et le déploiement de ses outils de travail sont confiés à une Taskforce. Celle-ci est composée de 3 cadres administratifs de l'Office



des Tunisiens à l'Étranger (OTE), de l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) et de la Direction Générale de la Promotion Sociale et est techniquement accompagnée par l'OFII.

2. Objectifs de l'évaluation intermédiaire et résultats attendus

La période qui devra être évalué sera de septembre 2017 jusqu'en juillet 2019.

Cette évaluation externe doit permettre à Expertise France, sur la base des recommandations formulées, d'améliorer le pilotage et la mise en œuvre du projet « Dispositif de réinsertion des migrants » dans la seconde phase du projet (2019/2020).

a. Objectif

Dans une démarche prospective, impliquant les principales parties prenantes, l'évaluation devra fournir une appréciation constructive des activités menées dans le cadre du projet, à partir de l'organisation mise en place par Expertise France entre la Tunisie et la France, selon une méthodologie d'intervention privilégiant la coordination entre les institutions bénéficiaires, Expertise France et l'Office français de l'immigration et intégration.

L'évaluation devra permettre d'identifier la pertinence des 4 objectifs du projet au vu du contexte institutionnel tunisien en matière de retour et réintégration, et l'efficience de l'appui fourni aux autorités tunisiennes.

Compte tenu du caractère novateur de la démarche, en vue d'éventuels duplications ultérieures, la stratégie de communication et les actions de visibilité du projet devront être également analysées.

b. Résultats attendus

Evaluation des activités mises en œuvre par le Projet

L'analyse quantitative et qualitative des activités du projet Dispositif de réinsertion des migrants, et notamment le renforcement de capacités des fonctionnaires tunisiens qui seront mobilisés pour travailler au sein du Dispositif de réinsertion des migrants seront l'objectif principale de cette évaluation. Cette analyse permettra d'établir un bilan des réalisations, analysé ensuite selon des critères (cf. exemple de critères) et une présentation de méthodologie. Des recommandations opérationnelles seront produites pour la suite de la mise en œuvre du projet.

Evaluation du dispositif opérationnel mis en place par Expertise France



La méthodologie retenue pour la mise en œuvre du projet devra être évaluée, notamment la pertinence du cadre logique par rapport aux résultats attendus et les activités. Des recommandations opérationnelles seront présentées pour l'amélioration du pilotage des activités.

Recommandations spécifiques sur la démarche du projet

Un résumé succinct de l'évaluation menée, sera rédigé avec une attention particulière aux recommandations sur la mise en œuvre du projet

Exemple de critères d'évaluation

Pertinence : examiner le bien fondé des actions engagées aux regard des besoins des bénéficiaires et groupes cibles du projet, du contexte et des contraintes spécifiques à l'environnement et la zone.

Cohérence : analyser la cohérence externe avec les projets d'appui à la migration et développement réalisés par d'autres acteurs.

Effectivité : déterminer si les résultats ont été obtenus.

Efficacité : apprécier le degré de réalisation des objectifs du projet synthétisés dans le cadre logique, ainsi que ses éventuels effets non attendus (positifs/négatifs). Le projet est-il le moyen le plus efficace pour atteindre les objectifs ? Les résultats obtenus coïncident-ils avec les résultats attendus ?

Efficiéce : étudier la relation entre les coûts et les résultats du projet. Les ressources mobilisées (financières, humaines, techniques) l'ont-elles été en temps voulu et au meilleur coût ? Le budget alloué au système d'évaluation lui permet-il de produire les résultats attendus ?

Durabilité : l'évaluation devra déterminer si les résultats et impacts du projet, ainsi que les transformations opérées sur le secteur migration et développement seront durables.

3. Méthodologie

Le suivi du processus évaluatif sera assuré par Expertise France (équipe de coordination à Paris, équipe projet en Tunisie)

Phase 1 : Cadrage méthodologique

- Recensement bibliographique des données du projet
- Approche méthodologique (questions évaluatives, indicateurs, etc...)
- Premiers outils d'entretiens et d'analyse
- Plan de travail détaillé,
- Rapport de cadrage

Phase 2 : Enquête terrain (visite de projets, focus group, entretiens) en Tunisie

- Avec les commanditaires (Expertise France, DUE)
- Avec les institutions bénéficiaires (OTE ; ANETI ; DGPS ; DGCIM)
- Avec des acteurs et partenaires du projet Tunisie (ONG, représentations diplomatiques, OIM) ;

Phase 3 : Analyse et rédaction du rapport provisoire

- Analyse qualitative et quantitative des activités en fonction des critères retenus ;
- Analyse de l'organisation du projet
- Elaboration du rapport provisoire

Phase 4 : Restitution et rédaction du rapport final et de la note conceptuelle

- Prise en compte des remarques/observations/correctifs
- Rédaction du rapport final
- Rédaction de la note conceptuelle

4. Calendrier et organisation

Livrables – après la signature du contrat		Calendrier indicatif
PHASE DE STRUCTURATION		
Réunion de cadrage		10/09/2019
Collecte bibliographique et cadrage méthodologique	Note de cadrage	19/09/2019
PHASE D'ENQUETE en TUNISIE ET FRANCE		
Visites, entretiens	Rapport de mission	30 septembre – 21 octobre 2019
PHASE DE SYNTHÈSE		
Analyse des données	Rapport provisoire	01/11/2019
Réunion de restitution		18-22/11/2019
Finalisation de l'évaluation	Rapport final et note conceptuelle	25/11/2019

Documentation



Expertise France mettra à disposition des évaluateurs l'ensemble de la documentation relative au projet et à ses activités, principalement :

- ✓ Convention de Délégation entre la Commission européenne et Expertise France
- ✓ Cadre logique
- ✓ Convention de subvention entre Expertise France et l'OFII
- ✓ Document de présentation et dossier complet du projet
- ✓ Rapport annuel d'exécution du projet
- ✓ Liste et détails des différents appels à propositions
- ✓ Rapports et notes d'étape ainsi que des comptes rendus de réunions avec les institutions bénéficiaires
- ✓ Autres documents, à la demande du / des candidats retenus

Entretiens

La liste des différents contacts et des partenaires du projet sera tenue à la disposition du prestataire retenu pour permettre notamment la préparation de la mission de terrain.

Cette mission de terrain se déroulera en Tunisie (Tunis, Médenine et Sfax), et dans au moins deux pays européens (France + un pays partenaires du projet).

Les évaluateurs seront directement en charge de la prise de rendez-vous, de la coordination et du pilotage de l'ensemble des visites et entretiens qu'ils auront à mener.

Livrables attendus

Il sera demandé à l'évaluateur ou l'équipe d'évaluation de fournir :

- ✓ un rapport de cadrage indiquant l'approche méthodologique, les outils d'entretiens et d'analyse, le plan de travail détaillé y compris les entretiens et visites prévus ;
- ✓ Une baseline ;
- ✓ Un rapport provisoire, dans un délai de 2 semaines après la fin de mission de terrain ;
- ✓ Une réunion de restitution restreinte sera alors organisée en Tunisie de manière à apporter des remarques sur le rapport provisoire ;
- ✓ le rapport définitif sera ensuite remis dans un délai supplémentaire maximal de 2 semaines, soit 4 semaines au total après la fin de mission. Les rapports provisoire et définitif seront rédigés en français dans la limite maximale de 50 pages (hors annexes en incluant le résumé). Les rapports devront être accompagnés d'un résumé synthétique en première partie. Le rapport définitif devra tenir compte des observations effectuées lors de la réunion de finalisation de l'évaluation, et apportées des recommandations pour la suite du projet.

Moyens



En cas de candidature d'un cabinet, les évaluateurs devront avoir des profils complémentaires de manière à couvrir l'ensemble des aptitudes nécessaires à la mission : connaissance de la zone, expertise technique en évaluation de projets/projets de développement et connaissance approfondie des problématiques du projet : appui institutionnel, migration et développement.

Le budget maximal programmé pour la réalisation de l'étude est de **25 000 euros HT**.

Ce budget maximum s'entend ferme et inclut tous les frais relatifs à l'évaluation : honoraires, per diem, transports locaux et internationaux, etc. Les honoraires pourront être facturés à Expertise France au coût unitaire et dans la limite du nombre d'unité inscrit au contrat. Les dépenses seront facturées à Expertise France au coût réel et dans la limite du nombre d'unité inscrit au contrat.

Dans le cas d'un groupement, un seul et unique contrat sera signé par Expertise France, qui ne sera pas responsable de la répartition financière entre les membres de ce groupement et ne pourra pas être impliquée dans les négociations entre ces membres.

5. Modalités de réponse à l'appel à candidatures

a. Calendrier

La date limite de remise de propositions est le **25 août 2019 à 16h** (heure française). Les propositions doivent être envoyées à l'adresse suivante : iris.prifti@expertisefrance.fr

A noter que seule la date et l'heure de réception feront foi.

Les organisations concourantes se verront notifier les résultats de l'appel à candidatures au plus tard le **03 septembre 2019**

Les candidats restent engagés par leur offre pendant 90 jours après la date limite de soumission indiquée ci-dessus.

Dépôt des propositions	25 août 2019
Notification des résultats	03 septembre 2019

b. Conditions de participation

L'appel à candidatures est ouvert à tout type d'organisations : associations, cabinets, consultants ou groupes de consultants indépendants.

Le candidat ne peut présenter de candidature ni être attributaire du marché y relatif s'il se trouve dans une des situations suivantes :



- 1 - Est en état ou fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales.
- 2 - A fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle.
- 3 - A fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, au sens de l'article 1 de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes; de corruption telle que définie à l'article 3 de l'acte du Conseil du 26 mai 1997; participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 2 de l'action commune 98/733/JAI; ou toute autre activité illégale qui porterait atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne.
- 4 - S'est rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés pour leur participation à la procédure ou n'ont pas fourni ces renseignements.
- 5 - Est en situation de conflit d'intérêt.

c. Contenu attendu des candidatures

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

- Une proposition démontrant la bonne compréhension des enjeux de cette évaluation et présentant la méthodologie d'évaluation proposée
- Un chronogramme par expert
- Une proposition financière détaillée en euros (présentée par type de coûts, chaque coût devant être détaillé par unité, nombre d'unité et total)
- Les références de l'organisation candidate et le CV du ou des consultants chargés de l'évaluation (ainsi que la répartition de rôles entre les experts)
- En annexe 1 : une déclaration d'exclusivité et de disponibilité signée pour chaque expert, spécifiant qu'il s'engage à être disponible, capable et désireux de travailler pendant l'intégralité de la période prévue de son intervention dans l'exécution des actions, comme indiqué dans l'offre soumise
- En annexe 2 : les pièces justificatives ou déclarations requises par la législation du pays d'établissement de l'organisme soumissionnaire, montrant qu'il ne se trouve dans aucune des situations d'exclusion prévues à la section 3.b ci-dessus

Le document, hors annexe, ne doit pas dépasser 10 pages. L'offre doit être rédigée en français et constituera l'annexe 1 du contrat de service. Le contrat de service sera en français.



17GDH0C013- APPEL A CANDIDATURES - Evaluation intermédiaire

Evaluateur :

RESUMEE DE L'OFFRE

Organisme(s)	
Nationalité	
Budget	
Période - Durée	
Experts	

ADMISSIBILITE DE L'OFFRE

	OUI	NON	CO
Le dossier est complet (méthodologie / chronogramme / budget / CV & références)			
Les annexes demandées sont jointes : non exclusion UE, exclusivité des experts, etc.			
La période de l'évaluation est comprise entre octobre et novembre 2015			
L'enveloppe budgétaire globale respecte celle prévue dans les TdR : 25 000 €			
Le budget est exprimé en Euros, détaillé par type de coûts et les dépenses sont 'HT'			
Le demandeur possède une expérience dans le secteur de l'évaluation de projet de migration et développement			

Critère	Eléments d'appréciation	Note /10	Poids	Commentaire
Méthodologie	Les motifs de l'évaluation sont clairement identifiés, une problématique est dégagée.	10	20%	
	La méthodologie proposée est pertinente par rapport aux objectifs de l'évaluation, le plan d'action Et le chronogramme sont clairs, faisables et cohérents	10	20%	
Profil des experts	Qualification et expériences du chef d'équipe	10	20%	9
	Complémentarité de l'équipe d'évaluation	10	15%	
Budget	Le budget est clair, bien construit et cohérent avec la méthodologie proposée	10	10%	
	Le rapport entre les coûts estimés et les résultats attendus est satisfaisant	10	15%	
				NOTE PROJET





RÉINSERTION
SOCIO-ÉCONOMIQUE
DES MIGRANTS

